

notre prospérité à la protection de notre jeunesse, pour assurer un meilleur avenir à la nation canadienne. Tout récemment, j'ai suggéré au ministre de la Défense nationale que, de concert avec le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Lang) il envisage sérieusement, pour protéger notre société, de mettre sur pied un programme qui accueillerait la jeunesse de notre pays dans des programmes spéciaux d'entraînement militaire. Ce serait un palliatif au chômage actuel dans notre pays.

Pareil programme devrait, pour l'initiative de notre jeunesse, contribuer à la formation contrôlée. Notre société doit être protégée par des programmes qui aident à maintenir l'ordre public. Il devrait offrir un sentiment de participation. Notre jeunesse doit pouvoir contribuer à la sécurité de notre pays. Un tel programme l'encouragerait à acquérir des qualités de chef et la résolution de façonner l'avenir de notre nation.

• (9.30 p.m.)

J'ai poursuivi ma contribution sincère auprès du gouvernement dans un débat de dernière heure à la Chambre. Comme d'habitude, on m'a dit, par une réponse louvoyante, tout ce qu'il fait pour subvenir aux besoins des jeunes Canadiens. Monsieur l'Orateur, le gouvernement ne s'occupe que d'une minorité. Il fournira soudain des centaines de milliers de dollars pour aider une équipe de hockey à essayer de décrocher une médaille ou un championnat en Europe. J'ai maintes fois demandé au gouvernement d'avancer des fonds pour les milliers de jeunes qui ne peuvent se débrouiller parce qu'il n'y a pas de participation communautaire ou de contribution de l'État. Cela les aiderait à devenir de meilleurs citoyens. Les réponses ne viennent pas particulièrement vite.

Je demande sincèrement au gouvernement de fournir les moyens grâce auxquels la jeunesse pourra contribuer à l'essor de notre pays. Au moment où l'on crée de nouveaux ministères, j'exhorte le gouvernement à faire un apport des plus importants pour la nation: créer un ministère du développement de la jeunesse. Si un ministère de ce genre était établi, les experts du ministère de la Défense nationale et tous nos autres experts pourraient assurer l'épanouissement progressif des jeunes, nos futurs chefs. Il faut être sincère lorsqu'on dit que la jeunesse doit participer et s'engager. Dans le budget, il faut affecter des sommes importantes au chapitre des dépenses pour l'enseignement, le travail social et la formation de chefs en vue de préserver notre avenir. Il faut aborder ces questions de façon régulière et progressive afin que le Canada devienne un pays aussi puissant que nous voulons qu'il soit.

[Français]

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Monsieur l'Orateur, durant les quelques minutes qui restent à notre disposition pour la mémorable journée d'opposition organisée, en fait, par le Ralliement créditiste, je vais tâcher d'être aussi bref que possible afin de permettre à la Chambre de bien saisir les points les plus importants de notre motion et de collaborer avec le gouvernement en vue d'améliorer la situation des jeunes de notre pays.

Monsieur l'Orateur, c'est la première fois, depuis que je siège à la Chambre, qu'une motion de blâme suscite

[M. Marshall.]

autant d'intérêt. Je suis très fier et très heureux du fait que le motionnaire soit un membre du Ralliement créditiste, un très jeune homme, et j'ai nommé l'honorable député de Lotbinière (M. Fortin).

Les propos tenus par l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Lang), cet après-midi, qui affirmait que l'honorable député de Lotbinière est opposé à l'instruction n'étaient pas exacts. Il est normal qu'en ma qualité de père de 12 enfants, je prenne part à cet intéressant débat pour dire combien je suis en faveur d'une instruction de plus en plus poussée pour nos jeunes.

Notre motion n'est nullement dirigée contre un plus haut degré d'instruction, mais bien contre le fait que le gouvernement n'a pas su prendre les moyens nécessaires pour garantir des emplois aux milliers d'étudiants qui terminent leurs études chaque année.

Il est vrai que nous avons mis tous nos œufs dans le même panier. Tous les gouvernements d'ailleurs ont fait la même chose. Mais tout en consacrant des millions à l'éducation, le gouvernement aurait dû en consacrer autant pour promouvoir l'exploitation de nos richesses naturelles et le développement industriel en vue de créer un nombre accru de nouveaux emplois pour les diplômés à tous les niveaux.

Tout à l'heure, l'honorable député de Beauce (M. Rodrigue) signalait le nombre de finissants qui arrivent sur le marché du travail chaque année. Il n'a pas exagéré. J'ai en main le journal *La Presse*, de Montréal, du mardi 24 novembre 1970. Autant que je sache, il ne s'agit pas d'un journal créditiste. On peut y lire ce qui suit:

Le nombre de diplômés universitaires augmente deux fois plus vite que le nombre d'emplois disponibles.

Cela veut dire que nous avons dans notre système économique quelque chose qui ne tourne pas rond, quelque chose qui empêche réellement la production de se rendre à destination, de manière à permettre à nos industries de poursuivre leur exploitation, de s'améliorer afin de fournir de l'emploi à ceux qui arrivent sur le marché de travail, et de travailler à de nouvelles découvertes pour tâcher de faire bénéficier la population des richesses destinées aux Canadiens.

Or, monsieur l'Orateur, la première des propositions du Ralliement créditiste, qui a été souventes fois énoncée par le major Douglas, c'est que le pouvoir d'achat de la population doit être égal au prix collectif à payer pour les biens de consommation mis en vente.

Il s'agit de réaliser un pouvoir d'achat parfaitement équilibré entre les prix que doivent payer les consommateurs et l'argent qui se trouve entre leurs mains. Autrement dit, la proposition du major Douglas prévoyant l'escompte compensé est ni plus ni moins qu'un régulateur comme on en utilisait autrefois pour régulariser la marche des machines à vapeur. Il s'agissait d'un dispositif qui fonctionnait par la force centrifuge et dont le rôle consistait à faire fonctionner la machine plus vite, quand la demande d'énergie était plus grande, et à la ralentir quand le besoin d'énergie diminuait. C'était le régulateur qui assurait l'équilibre constant entre les besoins d'énergie et la réserve tenue sous pression dans la chaudière.